



FEDERATION CGT DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Enfin, la relaxe !

Dans le cadre du mouvement contre la réforme des retraites en septembre 2010, nos 5 camarades de Roanne ont été poursuivis par la justice pour avoir tagué les murs de la sous-préfecture, mais ont été dispensé de peine. Malgré cette décision, ils ont été convoqués pour être inscrits au fichier national automatisé des empreintes génétiques et ont refusé de se soumettre au prélèvement de leur ADN, ce qui leur a valu un nouveau procès.

Hier, enfin ce scandaleux feuilleton procédurier a pris fin, le Tribunal de Grande Instance de Roanne a rendu son jugement et les a relaxés. Le tribunal a considéré que les prélèvements d'ADN ne concernent que les personnes condamnées, ce qui n'est pas leur cas, par conséquent ils n'auraient jamais dû subir de garde à vue ainsi qu'un procès pour le refus de se plier à ce fichage.

C'est la fin d'une longue bataille judiciaire qui se solde en faveur d'un jugement définitif victorieux pour nos camarades, nous nous réjouissons pour eux et pour tous les militants CGT qui les ont soutenu pendant leur combat qui a duré plusieurs années. La criminalisation de l'action syndicale c'est l'affaire de toute la CGT, quand l'un des nôtres en est victime, c'est toute la CGT qui est attaquée et concernée.

Cette bonne nouvelle ne doit pas nous faire perdre de vue que d'autres militants CGT font face à des attaques partout en France, nous sommes toujours à leur côté pour les défendre. Nous demandons au gouvernement qu'il entende la nécessité de mettre en place : une loi d'amnistie, une loi qui renforce la protection des militants syndicaux et associatifs qui agissent dans le cadre d'action collective, une loi qui supprime de la liste du fichier des prélèvements génétiques tous les militants syndicaux et associatifs.

Tous ensemble, nous poursuivrons la lutte pour faire vivre la liberté d'exercice du droit et de l'action syndicale, au service de l'amélioration des conditions de travail et de vie des salarié-es.

Case 538
263, rue de Paris
93515 Montreuil
Cedex

323

Tél : 01.55.82.87.88

Fax : 01 48 57 56 22

E-Mail :
com@sante.cgt.fr

Fait à Montreuil, le 18 Décembre 2013